



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) du 04/04/2024

Présents : Anne-Marie BRUNERIE, Claudine HEIDERICH, Michel MERCKX, Pierre-Jean POMMET, Enora MOULY, Inès BOISSINOT, Kristina CHOMIENNE, Axel NADAL, Ethan DRUELLE, Hugo MENDES.

Excusés: Hervé LONGY, Clément VERNEDAL, Mickaël MOUTON

Secrétaires de séance : Ethan DERUELLE et Pierre-Jean POMMET

1-Restitution du repas préparation évènement à l'EHPAD :

L'évènement aura lieu le 2/07/24 à 15h00.

Les enfants des différentes classes chanteront, suite au spectacle, un goûter suivra, partagé avec les personnes de l'EHPAD et les élèves. A cet effet, il faudra recueillir les éventuelles allergies.

Le matériel sera fourni par l'EHPAD.

2- Préparation évènement avec les amis de la Vignotte :

Idée de faire ça un mercredi après-midi. Proposer un spectacle pluridisciplinaire chant, danse et instrument. 3 dates sont à proposer aux amis de la Vignotte : 29/05 , 05/06 ou 12/06.

Pour l'organisation de cet évènement, il faut lister les enfants intéressés et leur demander, sous forme de tableau, ce qu'ils veulent faire mais en précisant que l'on peut sans participer au spectacle.

➔ Inès et Pierre-Jean

Préparer un courrier de présentation de l'évènement ➔ Inès et Pierre-Jean

Anne-Marie se propose pour le chant.

3- Sens Unique de la rue de la Prévôté :

Délibération du CMJ sur le sens de circulation, sera retenu:

- Circulation à double sens de sur la section allant du 6 rue de la Prévôté (proche carrefour contact) à l'impasse de la prévôté (vers la mairie).

- Sens unique sur la portion devant la mairie, dans le sens allant de l'école vers le stop de la mairie.

Discussion sur comment émettre la demande : rédiger un courrier à l'attention du maire, ce dernier émettra un arrêté qu'il soumettra à la Préfecture, la gendarmerie, le Président de Tulle Agglo, le directeur des transports Chèze, le directeur des transports CFTA et monsieur le représentant des services techniques de Naves.

Par la suite, il faudra communiquer sur ce changement à l'attention des citoyens et usagers :

préparer une affiche explicative et communiquer via Facebook, Naves Infos et Panneau Pocket.

Rappel que le Maire n'a pas à faire voter cette modification du sens de circulation en Conseil municipal.

Au plus tard, il faut que ce changement soit effectué pour la rentrée scolaire 2024-2025.

4- Divers :

Rappel sur les livrets du civisme fait par Claudine

Kristina demande qu'un abri bus soit mis en place au lycée agricole en vis-à-vis de celui existant.

Date du prochain CMJ le 16/05/2024.